



*Direction générale de la
Recherche
Direction de l'Innovation, de la
Valorisation, de La Propriété
intellectuelle et du Transfert
technologique*

*N°00010915.MESR/DGR/DIVPITT/jsd
Dakar, le 01 septembre 2015*

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

***DIAGNOSTIC DE L'INNOVATION ET DE L'ETAT DE LA
VALORISATION DES RESULTAS DE LA RECHERCHE
AU SENEGAL***



*Direction générale de la
Recherche
Direction de l'Innovation, de la
Valorisation, de La Propriété
intellectuelle et du Transfert
technologique*

*N°00010915.MESR/DGR/DIVPITT/jsd
Dakar, le 01 septembre 2015*

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Levier essentiel de la croissance à long terme de l'économie, l'innovation fonde le bien-être des générations futures, et profite à la collectivité d'une façon plus que proportionnelle à son rendement pour ceux qui la réalisent. La R&D et l'innovation sont, en outre, un atout stratégique essentiel : l'indépendance nationale dépend d'un socle de recherche solide et de la maîtrise des grandes filières technologiques, ce qui justifie une action des pouvoirs publics pour aider les entreprises à maintenir ou conquérir leur place en la matière.

Le Sénégal dispose de capacités en matière scientifique et technologique relativement importantes avec plusieurs universités et des centres de recherche dans les différents domaines. Par conséquent, la recherche, au Sénégal, a produit d'importants résultats et dans plusieurs domaines.

Cependant ces résultats sont pour la plupart inconnus du grand public et même des décideurs, car étant restitués sous forme de productions scientifiques, accessibles à un public restreint ou sous forme de produits ou prototypes à petite échelle. Il y a plus de publications à caractère scientifique et très peu de brevets et de prototypes. De plus, l'articulation des découvertes avec les activités industrielles s'effectue moins facilement que dans les pays industrialisés. L'insuffisance de cette collaboration se constate à la fois :

- sur le plan des structures, dans la difficulté d'instaurer des partenariats efficaces entre les organismes de recherche et les entreprises, et
- sur le plan humain, dans la faiblesse des relations entretenues entre les personnels de la recherche et le monde économique.

Alors que l'expérience montre que la valorisation des résultats de la recherche est un facteur important du dynamisme de l'économie, le nombre d'entreprises créées chaque année à partir des résultats de la recherche publique reste encore trop faible voir nul dans notre pays.

Or, ce sont ces entreprises qui disposent du plus fort potentiel de croissance.



**Direction générale de la
Recherche
Direction de l'Innovation, de la
Valorisation, de La Propriété
intellectuelle et du Transfert
technologique**

*N°00010915.MESR/DGR/DIVPITT/jsd
Dakar, le 01 septembre 2015*

C'est ainsi que la Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (CNAES) de 2012 à 2013, sous l'égide du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a formulé 78 recommandations dont 15 concernent la Recherche et l'Innovation. Ces recommandations ont été traduites en onze décisions présidentielles. La décision N° 8 vise à donner un nouvel élan à la Recherche et à l'Innovation à travers 6 directives dont celle de définir les grandes priorités de la recherche sénégalaise en rapport avec le projet de développement économique et social.

A cet effet, la Direction Générale de la Recherche (DGR) comportant en son sein une Direction de l'Innovation, de la Valorisation, de la Propriété Intellectuelle et du Transfert Technologique (DIVPITT) a été créée. La DIVPITT est chargée, de mettre en place des structures de support à la valorisation, d'élaborer des mécanismes de collaboration entre équipes de recherche et les partenaires socioéconomiques, de renforcer le système national de protection et de promotion de la propriété intellectuelle et de promouvoir la création de filiales et d'entreprises innovantes.

2. OBJECTIF

L'objectif de cette présente étude est de faire le diagnostic de l'innovation et de l'état de la valorisation des résultats de la recherche au Sénégal en vue d'identifier les axes prioritaires d'intervention, les modalités et conditions de mise en place d'un Système National d'Innovation et de Valorisation des Résultats de la Recherche (SNIVRR) en tenant compte des performances réalisées, des forces, faiblesses, opportunités, contraintes et des principaux défis des différents acteurs en la matière.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, cette étude visera à :



**Direction générale de la
Recherche
Direction de l'Innovation, de la
Valorisation, de La Propriété
intellectuelle et du Transfert
technologique**

*N°00010915.MESR/DGR/DIVPITT/jsd
Dakar, le 01 septembre 2015*

- + Faire un état des lieux et dresser une typologie des éléments et/ou acteurs existant en matière d'innovation, de R & D et de valorisation des résultats de la recherche au Sénégal ;
- + Procéder à un diagnostic et une analyse SWOT en la matière ;
- + Mettre en valeur la place et l'importance de l'innovation et de la valorisation des résultats de la recherche dans le développement socioéconomique du Sénégal ;
- + Définir les principaux éléments d'un système national performant de l'innovation et de la valorisation des résultats de la recherche ;
- + Proposer une structuration stratégique pertinente et réaliste d'un SNIVRR pour le cas du Sénégal, tenant compte des opportunités et contraintes identifiées ;
- + Proposer des solutions et recommandations destinées à avoir un SNVIRR performant.

3. RESULTATS ATTENDUS

Parmi les résultats escomptés, on peut citer :

- ❖ Les grandes lignes d'un Système National d'Innovation et de Valorisation des Résultats de la Recherche (SNIVRR) approprié et réaliste sont proposées pour le Sénégal ;
- ❖ Des recommandations stratégiques et opérationnelles sont formulées pour la promotion de l'innovation et la valorisation des résultats de la recherche au Sénégal ;
- ❖ Une analyse du cadre institutionnel et juridique actuel du système national d'innovation et de valorisation des résultats de la recherche et des recommandations visant leur amélioration ;



**Direction générale de la
Recherche
Direction de l'Innovation, de la
Valorisation, de La Propriété
intellectuelle et du Transfert
technologique**

*N°00010915.MESR/DGR/DIVPITT/jsd
Dakar, le 01 septembre 2015*

- ❖ Une analyse approfondie du fonctionnement et de la performance des partenariats et des relations des différents acteurs de l'innovation et de valorisation des résultats de la recherche ;
- ❖ Un diagnostic des systèmes d'information et d'échanges ;
- ❖ Un diagnostic du système de management et des ressources (humaines, financières et matérielles) permettant de déterminer la capacité des différents acteurs à mener les missions fixées.

4. MANDAT DU CONSULTANT

Le mandat du consultant porte sur la réalisation d'un diagnostic de l'innovation et la valorisation des résultats de la recherche consistant à :

- Passer en revue la littérature sur les thèmes concernés ;
- Exploiter les sources d'information disponibles sur l'innovation au Sénégal ;
- Analyser le fonctionnement des différentes structures concernées par l'innovation et la valorisation des résultats de la recherche, leur opérationnalité et leur performance au regard de leurs mandats, de leurs interactions ;
- Analyser les mécanismes de concertation, de mobilisation et de coordination pour en déterminer la pertinence et l'opérationnalité;
- Procéder à une analyse SWOT sur l'innovation et la valorisation des résultats de la recherche au Sénégal ;
- Proposer les grandes lignes d'une stratégie nationale réaliste en matière d'innovation et de valorisation des résultats de la recherche pour le Sénégal avec des recommandations stratégiques et opérationnelles y afférant.

Pour mener à bien ce travail, l'étude devra s'articuler autour des axes indicatifs suivants:

- Analyse des pratiques en la matière ;



**Direction générale de la
Recherche
Direction de l'Innovation, de la
Valorisation, de La Propriété
intellectuelle et du Transfert
technologique**

*N°00010915.MESR/DGR/DIVPITT/jsd
Dakar, le 01 septembre 2015*

- Analyse de la situation des acteurs de l'innovation et de la valorisation des résultats de la recherche (missions, cadre juridique, institutionnel, acquis et réalisations, forces et faiblesses);
- Identification des besoins prioritaires en matière de mise en place d'un SNIVRR ;
- Proposition des orientations stratégiques et des recommandations opérationnelles en matière d'innovation et de valorisation des résultats de la recherche.

Ces éléments n'étant pas exhaustifs, le consultant est donc appelé à creuser dans son expérience afin de passer en revue tous les aspects pertinents relatifs à l'étude.

En outre, sous la supervision de la DIVPITT, le consultant aura pour tâches:

- Elaborer une note de méthodologie incluant l'agenda prévisionnel du déroulement de la mission et de livraison des livrables et les moyens logistiques;
- Partager la méthodologie proposée et prendre en compte des attentes formulées;
- Dérouler la méthodologie sur la base des orientations indiquées ;
- Collecter et analyser les informations requises à travers la recherche documentaire, des entretiens, des questionnaires, etc.
- Elaborer les rapports provisoire et final.

5. PRODUITS ATTENDUS /LIVRABLES

Il est attendu de la mission, la production en version papier et en fichier électronique sous format Word des documents suivants :

- une note d'orientation méthodologique, dix (10) jours après la signature du contrat. Cette note comprendra entre autres, une méthodologie détaillée indiquant les différentes questions évaluatives, la liste des acteurs ou groupe d'acteurs à interviewer, outils et méthodes qui seront utilisés, la présentation de la démarche à adopter, le



**Direction générale de la
Recherche
Direction de l'Innovation, de la
Valorisation, de La Propriété
intellectuelle et du Transfert
technologique**

*N°00010915.MESR/DGR/DIVPITT/jsd
Dakar, le 01 septembre 2015*

chronogramme pour la conduite de l'évaluation ainsi que les difficultés éventuelles qui devront être levées. Cette note sera validée par la DIVPITT ;

- un rapport provisoire qui fera l'objet de commentaires et d'un atelier de partage et de validation par l'ensemble des acteurs du SNVIRR ;
- un rapport final authentifié tenant compte des observations et commentaires en Quatre (4) copies version papier et en fichier électronique sous format Word ;
- Un résumé exécutif de cinq pages maximum des principaux résultats, principales conclusions et recommandations du diagnostic en français et en anglais ;
- Un rapport de fin de mission adressé au DIVPITT.

6. PROFIL DU CONSULTANT

La consultation sera conduite par un consultant avec les compétences et expériences ci-après:

- Etre titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur, au moins Bac+5 dans une discipline liée aux thèmes de l'étude ;
- Avoir une connaissance approfondie de l'environnement socio-économique du pays, de l'organisation et du fonctionnement des institutions chargées de la recherche et de l'innovation, du secteur privé et de l'entrepreneuriat ;
- Une expertise avérée (minimum 5 années d'expérience professionnelles) dans le diagnostic organisationnel, fonctionnel et institutionnel, les montages institutionnels et des enjeux des dynamiques partenariales et des organisations de type collaboratif;
- Le candidat devra justifier de références dans le domaine de l'analyse des systèmes et avoir une bonne connaissance du système de l'innovation et de la valorisation des résultats de la recherche ;
- Bonne connaissance des politiques de développement sectorielles ;
- Expérience dans l'élaboration des plans stratégiques de promotion de l'innovation ;
- une bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse.



*Direction générale de la
Recherche
Direction de l'Innovation, de la
Valorisation, de la Propriété
intellectuelle et du Transfert
technologique*

*N°00010915.MESR/DGR/DIVPITT/jsd
Dakar, le 01 septembre 2015*

7. LES OFFRES

Le démarrage de la mission est fixé dès la signature du contrat. Les offres seront composées de:

Une offre technique comprenant

- une fiche de compréhension des TDR et une méthodologie claire et précise permettant d'apprécier d'une part la compréhension du mandat et d'autre part faisant apparaître les activités à mener ainsi que l'approche préconisée ;
- un Curriculum Vitae ainsi que les références techniques;
- un calendrier de réalisation de la mission.

Une offre financière détaillée

Elle comprendra tous les coûts liés à la réalisation de la mission et devra être détaillée pour faciliter une bonne lecture des différents postes de dépenses.

8. DUREE D'ENGAGEMENT

La mission est prévue pour une durée de 45 jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat.

9. DATE LIMITE ET LIEU DE DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur dossier de candidature par courrier électronique à l'adresse e-mail: josadi3@yahoo.fr ou le déposer à Direction de l'Innovation, de la Valorisation, de la Propriété Intellectuelle et du Transfert Technologique (DIVPITT/DGR) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sise aux Allées Papa Gueye Fall, Immeuble Adja Fatou Nourou Diop, 1^{er} Etage au plus tard, le vendredi 02 octobre 2015 à 18:00 heures précise, temps universel, délai de rigueur.